

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU

DECLARATION DE PROJET N°1

VERSION APPROUVEE - 2017

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 7 juillet 2017 adoptant la déclaration de projet n°1 et emportant mise en compatibilité n°1 du P.L.U.

Le Maire, Marc ANGENAULT



LISTE DES PIECES DU DOSSIER :

Le dossier comprend les pièces suivantes :

- **Notice explicative** de présentation composée de deux parties :
 - La déclaration de projet
 - La mise en compatibilité du P.L.U.

- **Plan de zonage 3A** après mise en compatibilité

- **Règlement écrit**

- Les délibérations